

# Maîtrise en droit notarial

FACULTÉ DE DROIT

## Sommaire et particularités





NUMÉRO 2-330-1-1

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise en droit notarial (LL. M.)

TYPE Maîtrise en droit (LL. M.)

CRÉDITS 54 crédits

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Thuy Nam Tran Tran 514 343-6111 poste 51471  
thuy.nam.tran.tran@umontreal.ca

Catherine Gascon, TGDE 514-343-2427  
catherine.gascon.3@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Info Droit 514-343-6124  
info-droit@umontreal.ca

## Objectifs

Les objectifs de la maîtrise en droit notarial sont les suivants :

- approfondir et intégrer les connaissances juridiques enseignées au baccalauréat en droit
- acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession
- transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel, entre autres par l'analyse de situations juridiques et par la résolution de problèmes juridiques
- maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession en faisant, par exemple, preuve de minutie et de rigueur, en adoptant des méthodes de travail efficaces et en utilisant son temps judicieusement
- intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession, tels le respect du secret professionnel, l'impartialité, l'obligation d'agir avec honnêteté, franchise et objectivité
- promouvoir et appliquer une approche préventive en insérant, par exemple, à l'acte des clauses permettant de recourir à des modes alternatifs de prévention et de règlements des différends tels que la médiation
- faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans un milieu professionnel en étant, par exemple, courtois, ponctuel et assidu, en démontrant un sens de la clientèle et en entretenant des rapports interpersonnels harmonieux.

## Forces

- Au regard de plusieurs caractéristiques comme le nombre de ses professeurs, de ses étudiants et de ses programmes, la Faculté de droit est la plus importante au Québec et au Canada. Elle compte une soixantaine de professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs praticiens du droit, des enseignements à environ 1300 étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires dont près du tiers aux études supérieures.
- La Faculté offre ainsi une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Elle est un milieu d'enseignement et de recherche qui est plus que centenaire et qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à la reconnaissance du droit comme discipline universitaire. Occupant un pavillon autonome dans lequel loge une bibliothèque complète et un laboratoire informatique, elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en droit notarial, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- détenir un grade de 1<sup>er</sup> cycle en droit d'une université du Québec ou de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, ou un diplôme jugé équivalent

Les étudiants doivent maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

La Faculté recommande fortement à l'étudiant d'avoir préalablement réussi les cours en droit de 1<sup>er</sup> cycle dans les matières ci-après énumérées ou, à défaut, de s'être inscrit et d'avoir réussi un minimum de 15 heures de cours d'appoint dans chacune de celles-ci, soit :

- Droit patrimonial de la famille
- Libéralités et successions
- Financement et sûretés
- Droit fiscal
- Droit des biens.
- Droit international privé

### 2. Scolarité

Formule temps plein

- La scolarité minimale est de 4 trimestres. Les trois premiers trimestres doivent être consécutifs et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 9 trimestres.
- Un étudiant qui a commencé son cheminement à temps plein ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débuter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.
- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Formule mi-temps

- La scolarité minimale est de 6 trimestres. Les cinq premiers trimestres doivent être consécutifs de la manière suivante (Automne1, Hiver1, Automne2, Hiver2 et Été2) et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 11 trimestres.
- Les étudiants doivent avoir suivi toutes les activités pédagogiques du bloc 70A avant de pouvoir suivre les activités pédagogiques du bloc 70B à l'été de leur deuxième année.
- Un étudiant qui a commencé son cheminement à mi-temps ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débuter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Le stage ne peut pas être fait à mi-temps.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.

- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> mai 2021
- **Automne 2022:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Droit	Baccalauréat	101 crédits	1-325-1-0	Jour	Limitée

## Structure du programme (2-330-1-1)

Version 05 (A20)

La maîtrise comporte 54 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6303	Droit patrimonial de la famille	2.0J	DRT 6314	Financement et sûretés	3.0J
DRT 6304	Libéralités et successions	2.0J	DRT 6316	Modalités et démembrement de la propriété	3.0J
DRT 6306	Protection des personnes	2.0J	DRT 6317	Patrimoines d'affectation	1.0J
DRT 6307	Procédures non contentieuses	1.0J	DRT 6318A	Mutations de propriété	2.0J
DRT 6308A	Droit international privé	2.0J	DRT 6319	Zonage agricole	1.0J
DRT 6309	Droit des sociétés et des baux commerciaux	3.0J	DRT 6321	Droit municipal et urbanisme	1.0J
DRT 6311	Droit fiscal et taxes à la consommation	3.0J	DRT 6322	Expropriation et environnement	1.0J
DRT 6312	Pratique notariale	3.0J	DRT 6327	Prévention et règlement des différends	1.0J
DRT 6313A	Publicité des droits	2.0J	DRT 6355	Examen des titres	3.0J

#### Bloc 70B Cours appliqués

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6323	Sujets avancés en droit immobilier	2.0J
DRT 6324	Sujets avancés en planification et liquidation successorales	2.0J
DRT 6326	Sujets avancés en droit des affaires	2.0J

#### Bloc 70C Stage spécialisé

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 6371	Stage spécialisé en milieu professionnel	12.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Droit	Maîtrise	45 crédits	2-325-1-0	Jour
Droit - common law nord-américaine	<i>Juris Doctor</i>	32 crédits	2-328-1-1	Jour Soir
Droit des affaires	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-327-1-0	Jour
Droit, option droit des affaires – avec mémoire	Maîtrise	45 crédits	2-327-1-1	Jour
Droit, option droit privé comparé	Maîtrise	45 crédits	2-325-1-7	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

### Centres de recherche

- Centre de recherche en droit public (CRDP)
- Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)

### Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politiques de la santé
- Chaire du Notariat de l'Université de Montréal
- Chaire en gouvernance et droit des affaires
- Chaire de l'Université de Montréal en droit de la sécurité et des affaires électroniques
- Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil
- Chaire L. R. Wilson en technologies de l'information
- Chaire Jean Monnet en droit de l'Union européenne

En savoir plus : <https://droit.umontreal.ca/recherche/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche